

VENTES A L'ENCAEN. | VENTES A L'ENCAEN.

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOHN THORNTON.

No 76,840 --- Cour Civile de District --- Paroisse d'Orleans --- Division A.

En vertu d'un ordre de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division A, le 27 octobre 1905, déposé en l'étude de T. O. Mark, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistant en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 372 rue Phillip, ledit lot de terre est composé de parties des lots originaux Nos 4, 5, 6 et 7, délimités par un plan de C. A. Hodié, daté le 27 octobre 1854, déposé en l'étude de T. O. Mark, ancien notaire en cette ville.

Les amendations consistent en un réservoir double à deux étages comme nous l'indiquons dans le plan No 372 rue Phillip, ledit lot de terre est composé de parties des lots originaux Nos 4, 5, 6 et 7, délimités par un plan de C. A. Hodié, daté le 27 octobre 1854, déposé en l'étude de T. O. Mark, ancien notaire en cette ville.

Les amendations consistent en un réservoir double à deux étages comme nous l'indiquons dans le plan No 372 rue Phillip, ledit lot de terre est composé de parties des lots originaux Nos 4, 5, 6 et 7, délimités par un plan de C. A. Hodié, daté le 27 octobre 1854, déposé en l'étude de T. O. Mark, ancien notaire en cette ville.

Les amendations consistent en un réservoir double à deux étages comme nous l'indiquons dans le plan No 372 rue Phillip, ledit lot de terre est composé de parties des lots originaux Nos 4, 5, 6 et 7, délimités par un plan de C. A. Hodié, daté le 27 octobre 1854, déposé en l'étude de T. O. Mark, ancien notaire en cette ville.

Les amendations consistent en un réservoir double à deux étages comme nous l'indiquons dans le plan No 372 rue Phillip, ledit lot de terre est composé de parties des lots originaux Nos 4, 5, 6 et 7, délimités par un plan de C. A. Hodié, daté le 27 octobre 1854, déposé en l'étude de T. O. Mark, ancien notaire en cette ville.

Les amendations consistent en un réservoir double à deux étages comme nous l'indiquons dans le plan No 372 rue Phillip, ledit lot de terre est composé de parties des lots originaux Nos 4, 5, 6 et 7, délimités par un plan de C. A. Hodié, daté le 27 octobre 1854, déposé en l'étude de T. O. Mark, ancien notaire en cette ville.

Les amendations consistent en un réservoir double à deux étages comme nous l'indiquons dans le plan No 372 rue Phillip, ledit lot de terre est composé de parties des lots originaux Nos 4, 5, 6 et 7, délimités par un plan de C. A. Hodié, daté le 27 octobre 1854, déposé en l'étude de T. O. Mark, ancien notaire en cette ville.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MARY EVE MORGAN.

En vertu d'un ordre de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington. Ledit cottage est composé de parties des lots originaux Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison

En vertu d'un ordre de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division A, le 11 mars 1906, à 11 heures a. m. A la résidence, 1200 rue Dryades à l'angle de la rue Cléo. Pas de limite ni réserve.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison

En vertu d'un ordre de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division A, le 11 mars 1906, à 11 heures a. m. A la résidence, 1200 rue Dryades à l'angle de la rue Cléo. Pas de limite ni réserve.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison

En vertu d'un ordre de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division A, le 11 mars 1906, à 11 heures a. m. A la résidence, 1200 rue Dryades à l'angle de la rue Cléo. Pas de limite ni réserve.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison

En vertu d'un ordre de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division A, le 11 mars 1906, à 11 heures a. m. A la résidence, 1200 rue Dryades à l'angle de la rue Cléo. Pas de limite ni réserve.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison

En vertu d'un ordre de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division A, le 11 mars 1906, à 11 heures a. m. A la résidence, 1200 rue Dryades à l'angle de la rue Cléo. Pas de limite ni réserve.

Le Contenu Entier de la Résidence Morgan.

COMPRENANT MEUBLES ANTIQUES ET MODERNES.

A l'Encan sur les Lieux, No 1448 RUE QUATRIEME, COIN PRYTANIA.—MEROBEDI LE 14 MARS A 11 H. A. M.

Magnifiques chandeliers, Pièces de salon, Ameublement de salle à manger en chêne noir sculpté, Magnifique ameublement de chambre à coucher, Argenterie, Porcelaine et verrerie, Rideaux, Portraits, etc., etc., le tout d'après l'inventaire.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.

En vertu d'un jugement de Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division D, le 16 janvier 1906, déposé en l'étude de J. L. Onorato, ancien notaire en cette ville. Les amendations consistent en un cottage double comme nous l'indiquons dans le plan No 197, bornes par les rues Phillip, Dryades et Washington.